



Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information — document sans caractère officiel.

EMBARGO: 2 mars 2005
00:01 heure (GMT)

L'ORGANE SE FÉLICITE DE LA MODIFICATION FONDAMENTALE DE LA POLITIQUE SUIVIE PAR LES PAYS-BAS CONCERNANT LE CANNABIS

Le Gouvernement néerlandais va réduire le nombre de "coffee shops" et reconnaît les problèmes de santé et de société associés à l'abus de cannabis

Dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui (2 mars 2005), l'Organe international de contrôle des stupéfiants accueille avec satisfaction l'initiative prise par le Gouvernement néerlandais concernant sa politique en matière de cannabis. Dans un document d'orientation interministériel sur le cannabis, ce gouvernement a reconnu que "le cannabis n'est pas sans danger", tant pour les usagers habituels que pour la collectivité. Il a souligné qu'il importait de renforcer "les mesures contre la vente dans la rue, le tourisme de la drogue et la culture du cannabis" et de continuer "à réduire le nombre de "coffee shops".

C'est en août 2004 que le Gouvernement néerlandais a informé l'Organe de la modification fondamentale de sa politique, qui va lui permettre d'espérer arriver à l'application intégrale des dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues concernant le cannabis.

Dans le document d'orientation, le Gouvernement admet que les "coffee shops" ne sont pas pour rien dans le maintien du commerce de drogues illicites et qu'ils ne contribuent pas à l'élimination de la délinquance liée aux drogues. Il note également que les "coffee shops" peuvent discréditer de manière générale la politique du pays en matière de drogues.

Le fait que le Gouvernement néerlandais se soit rendu compte des problèmes de santé et de société associés à l'abus, à la culture et au trafic de cannabis aura d'importantes répercussions non seulement sur les Pays-Bas, mais aussi sur toute la région et même au-delà. L'Organe demande instamment au Gouvernement de prendre d'autres mesures pour réduire le nombre de ces "coffee shops" incompatibles avec les dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

Pour sa part, le Gouvernement néerlandais demande aux autorités locales chargées d'appliquer sa politique en matière de "coffee shops" de l'aider à mieux lutter contre le cannabis. Il a l'intention de réduire le nombre de "coffee shops" situés près d'établissements scolaires et dans les zones frontalières et prendra des mesures contre les points de vente non contrôlés. En association avec les autorités locales, le Gouvernement prendra par ailleurs des mesures pour faire en sorte que le tourisme de la drogue, en particulier dans les zones frontalières, soit surveillé de près.

Le Gouvernement néerlandais a également déclaré qu'il mettrait en œuvre un plan d'action pour réduire l'abus de cannabis qui englobera des campagnes spéciales de prévention de la toxicomanie visant les groupes les plus vulnérables. Il lancera aussi une campagne antidrogue annuelle dans les médias, pendant trois ans, qui ciblera spécialement les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Le Gouvernement se propose d'intensifier les efforts pour traiter les usagers habituels de cannabis. Pour rendre la culture illicite de cannabis à teneur élevée en tétrahydrocannabinol (THC — l'ingrédient actif du cannabis) aux Pays-Bas aussi peu attractive que possible, le Gouvernement a préconisé une action dans les domaines administratif et pénal. Concrètement, il a noté que de nouvelles directives permettraient au parquet d'accélérer les procédures engagées contre les personnes se livrant à la culture du cannabis et il a déclaré qu'il envisageait de punir la culture illicite à grande échelle de cannabis d'une peine d'au moins cinq ans de prison.